Pointe Claire

2020

MESURES D'URGENCE

MIEUX SE PRÉPARER POUR MIEUX Y RÉPONDRE

L'Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire en action pendant la crue des eaux.

TEST DU SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

LE JEUDI 7 MAI 2020, DÈS 18 H

MESURES D'URGENCE

Mieux se préparer pour mieux y répondre

La Ville de Pointe-Claire vous rappelle qu'il est important de vous préparer pour pouvoir faire face à d'éventuelles situations d'urgence ou de catastrophes naturelles.

ÊTES-VOUS PRÊT(E) ?

La première personne responsable de votre sécurité, c'est vous ! Il vous revient donc d'accomplir les premiers gestes qui seront déterminants pour assurer votre propre sécurité et celle de votre famille, le temps de permettre aux équipes de secours de vous venir en aide.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

1. Identifiez les risques

Pour bien vous préparer, vous devez connaître les risques potentiels auxquels vous pourriez être confronté(e)s. À Pointe-Claire, comme partout à travers le Québec, nous sommes exposé(e)s à un éventail de risques potentiels : accidents impliquant des matières dangereuses, contamination ou pénurie d'eau potable, incendie, inondation, panne de courant, tremblement de terre, vents violents, etc.

Pour plus de renseignements, consultez le **www.securitepublique.gouv.qc.ca.**

2. Préparez un plan

La préparation d'un plan d'urgence personnalisé vous aidera à prendre les mesures appropriées en cas d'urgence.
Prenez dès maintenant quelques minutes pour le préparer et partagez-le avec votre famille.

LES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER :

- les sorties sûres de la maison et les voies de transit de votre quartier
- les lieux de rassemblement
- les personnes-ressources
- les renseignements sur la santé et les assurances
- un endroit pour héberger votre animal de compagnie
- les coordonnées en cas d'urgence
- l'emplacement de votre extincteur, des entrées d'eau et de gaz, du panneau électrique et du drain de sol

3. Ayez une trousse d'urgence

Préparez-vous à être autosuffisant(e) pendant au moins 72 heures. Ce délai correspond au laps de temps qui serait requis pour le rétablissement des services publics interrompus ou bien le temps que pourraient prendre les équipes de secours pour vous venir en aide.

TROUSSE D'URGENCE DE BASE :

- ☐ 2 litres d'eau potable par personne, par jour, pour au moins 3 jours
- ☐ Nourriture non périssable : provisions pour au moins 3 jours
- ☐ Ouvre-boîte manuel
- ☐ Lampe de poche avec piles de rechange
- ☐ Radio à piles avec piles de rechange
- ☐ Trousse de premiers soins et les médicaments dont vous avez besoin
- ☐ Chandelles
- ☐ Briquets et allumettes
- ☐
- ☐
- ☐
- ☐

Cochez les articles que vous avez déjà et notez les articles manquants !

Personnalisez votre trousse en fonction de vos besoins. Mettez à l'avance ces articles dans un sac ou un bac.

Sources

Gouvernement du Québec : www.securitepublique.gouv.qc.ca
Gouvernement du Canada : www.preparez-vous.gc.ca

TEST DU SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

Le jeudi 7 mai 2020, dès 18 h

La base de données du système d'appels automatisés de la Ville contient tous les numéros de lignes terrestres qui étaient actives et non confidentielles sur le territoire de Pointe-Claire en date de novembre 2019, de même que tous les numéros qui y ont été inscrits à l'aide du formulaire en ligne.

Ce service d'appels automatisés nous permet de vous joindre pour la diffusion d'alertes et d'avis généraux.

Qu'arrive-t-il si vous ne répondez pas à un appel ?

- Si vous avez une boîte vocale, le système laisse un message.
- Sinon, le système vous rappelle au moins trois fois dans un intervalle de 15 minutes.

Inscrivez-vous !

- Rendez-vous au pointe-claire.ca pour vous inscrire et recevez les alertes par téléphone (vocal / texto) et par courriel.
- Téléchargez l'application *CodeRED Mobile Alert* pour recevoir les alertes sur votre téléphone intelligent lorsque vous êtes sur le territoire de la Ville

514 630-1200
communications@pointe-claire.ca

UNITÉ DE SAUVETAGE VOLONTAIRE DE POINTE-CLAIRE (USVPC)

L'USVPC est un organisme bénévole formé de professionnel(le)s au service de la communauté prêts à intervenir lors de situations d'urgence ou d'incidents menaçant la santé et la sécurité du public, à la demande de la Ville.

Équipe

L'équipe comprend plus d'une trentaine de membres aux rôles variés :

- premier répondant
- agent de la protection civile
- responsable de la recherche et du sauvetage
- membre du personnel de secours aux sinistré(e)s

Services à la communauté

L'USVPC peut intervenir dans une foule de situations :

- interventions variées en cas de pannes électriques, de vents violents, de tempêtes, d'inondations, etc.
- premiers soins lors d'événements spéciaux
- recherche en cas de disparition ou sauvetage de personnes en détresse

Joignez l'USVPC!

Vous êtes intéressée ou intéressé à servir la communauté ?
Remplissez le formulaire de demande d'adhésion au **pointe-claire.ca**.